



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 19 : Multilinguisme à l'OACI

MULTILINGUISME À L'OACI

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le multilinguisme reste un principe fondamental pour atteindre les objectifs de l'OACI, et la parité et la qualité des services dans toutes les langues de travail de l'OACI sont des objectifs permanents de l'Organisation. La présente note de travail donne un aperçu des progrès accomplis en vue de mettre en œuvre la Stratégie de promotion du multilinguisme approuvée par l'Assemblée à sa 41^e session, notamment en élaborant un plan d'action. La note met par ailleurs en exergue les possibilités dont disposent les États membres pour contribuer au multilinguisme grâce à une collaboration active, à des partenariats, à des détachements et à des contributions volontaires.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- prendre acte des efforts déployés par l'OACI en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI et du plan d'action correspondant ;
- demander à l'OACI de poursuivre sa mise en œuvre de la Stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI approuvée par la 41^e session de l'Assemblée, sous réserve de la disponibilité des ressources ;
- encourager les États membres à soutenir le multilinguisme par la collaboration, les détachements ou les contributions volontaires.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques, catalyseurs hautement prioritaires et catalyseurs subsidiaires
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note devraient être entreprises dans le cadre des ressources disponibles dans le budget ordinaire 2026-2028 et/ou au moyen de contributions extrabudgétaires, selon les indications contenues dans le plan d'activités 2026-2028.
<i>Références :</i>	A41-WP/44-EX/22 Doc 10183, A41-EX Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 7 octobre 2022) — Doc 10184 Résolution 73/346 de l'Assemblée générale des Nations Unies Rapport n° 2020/6 ¹ du CCI.

¹ [JIU/REP/2020/6](#)

1. INTRODUCTION

1.1 Conformément à la résolution A37-25 de l'Assemblée relative à la politique de l'OACI en matière de services linguistiques et à la Décision A41 de l'Assemblée sur le multilinguisme, la présente note de travail rend compte des progrès accomplis en vue de mettre en œuvre la Stratégie de promotion du multilinguisme à l'OACI et du plan d'action correspondant, tout en abordant les principaux défis et les mesures destinées à les surmonter.

1.2 La mise en œuvre de la stratégie est une opération dont le financement intégral n'a pas été prévu dans le Plan d'activités 2023-2025 de l'OACI, et les progrès se limitent aux activités qui ont pu être menées à bien dans le cadre des ressources disponibles.

2. RÉALISATIONS CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DU MULTILINGUISME (2023-2025)

2.1 Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie de promotion du multilinguisme

2.1.1 À sa 41^e session, l'Assemblée, tout en demandant à l'OACI de mettre en œuvre intégralement la Stratégie de promotion du multilinguisme, a appelé à l'élaboration d'un plan d'action subsidiaire. Sur la base de la stratégie, et compte tenu des ressources disponibles et des mécanismes actuels, un plan d'action a été élaboré en 2023. Ce plan constitue un important pas en avant et est un outil essentiel pour appliquer la Stratégie, décrit des mesures concrètes, assorties d'un échéancier et cohérentes avec les objectifs de la Stratégie. Les progrès présentés ci-dessous ont été en grande partie guidés par le Plan.

2.1.2 L'actualisation du plan d'action effectuée en 2024 tient compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre et définit d'autres mesures à prendre, qui sont décrites en détail dans l'appendice à la présente note de travail.

2.2 Mise en œuvre du système de gestion des services linguistiques (LSMS)

2.2.1 En 2024, l'OACI a achevé la mise en œuvre de l'initiative LSMS, l'un des projets clés de la transformation numérique. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des outils de services linguistiques de l'ONU récemment implantés (gDoc 2.0, eLuna, eAPG et UNTERM), qui sont désormais entièrement opérationnels à l'OACI. Les impacts les plus importants sur le multilinguisme observés à ce jour sont mis en exergue.

Outil	Portée et taille	Impact positif sur le multilinguisme
gDoc 2.0	Plus de 340 utilisateurs. Outil de gestion du flux de production de documents et de la capacité, utilisé pour la soumission de demandes de services de traduction, de modification, de tarification, d'impression et de publication électronique.	gDoc facilite une collaboration fluide avec les traducteurs externes, dont l'accès direct à l'outil leur permet de travailler en toute harmonie avec les équipes en interne. Cette intégration renforce la coordination entre les différentes langues, d'où une plus grande cohérence et efficacité de la production de documents multilingues.
eLuna	Plus de 130 utilisateurs. Outil en ligne de traduction et de révision assistée par ordinateur (TAO), convivial et intégrant	eLuna offre un accès direct et une intégration transparente à gDoc 2.0, ce qui permet de transmettre facilement des fichiers pour obtenir des traductions plus précises et plus cohérentes. Il donne aux traducteurs internes et externes un accès automatisé à des documents de référence de l'OACI

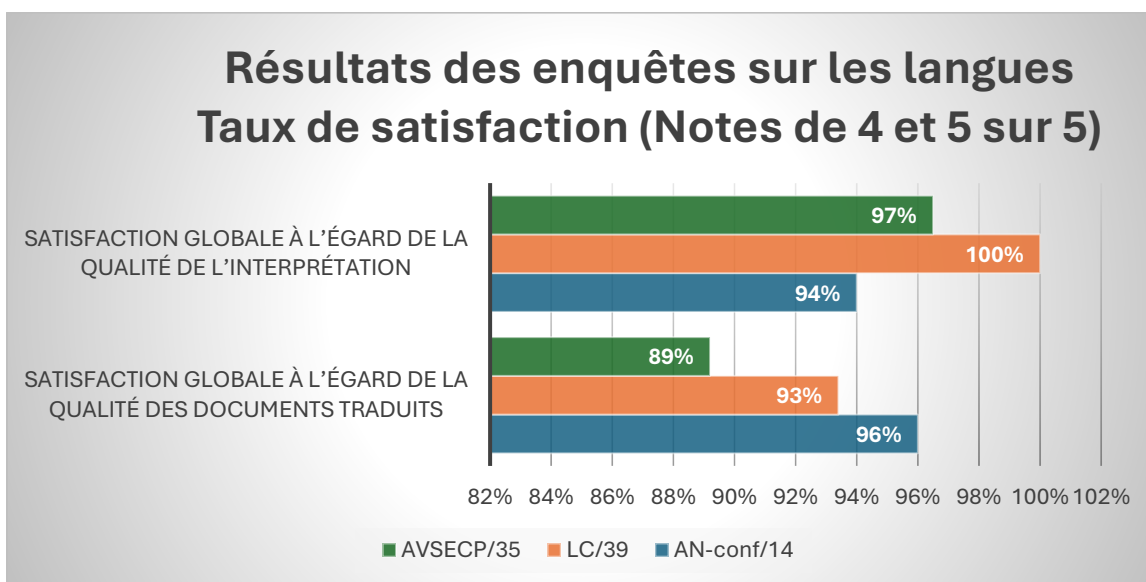
Outil	Portée et taille	Impact positif sur le multilinguisme
	deux systèmes de traduction automatique (TA). Il combine le repérage automatique des phrases et de la terminologie déjà traduites avec un accès facultatif à la traduction automatique des phrases nouvelles.	actualisés. Intégré à la traduction automatique, cet outil devrait accroître de 20 % la productivité en matière de traduction, ce qui contribuera à la satisfaction des besoins croissants dans ce domaine. De plus, en intégrant la terminologie de l'OACI et celle de l'UNTERM, eLuna améliore la précision des termes multilingues spécialisés et la cohérence de leur utilisation.
eAPG	Des dizaines d'utilisateurs internes et externes. Outil de gestion des affectations et de la capacité en interprétation.	Les combinaisons linguistiques sont insérées automatiquement dans les créneaux des cabines des équipes. Les délais des sessions sont signalés et les affectations des équipes sont archivées afin de garantir une répartition équitable de la charge de travail. L'outil renforce l'efficacité de la planification et rationalise la coordination en tenant à jour la disponibilité des pigistes dans le système.
UNTERM	Disponible en ligne en tant que ressource gratuite destinée aux professionnels des langues des organismes de l'ONU et au grand public. Base de données terminologique complète et dynamique intégrant la terminologie de l'OACI.	UNTERM améliore la communication multilingue mondiale en fournissant une terminologie normalisée dans les six langues de travail de l'ONU. Intégrée à la terminologie de l'OACI, elle favorise la précision et la cohérence de la communication aéronautique, en réduisant les risques de mauvaise communication et en soutenant la mise en œuvre à l'échelle planétaire des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI.

2.3 Enquêtes sur les services linguistiques assurés pendant les réunions de l'OACI

2.3.1 Afin d'évaluer l'efficacité des services linguistiques et de mesurer la satisfaction des participants à leur égard, le Secrétariat a lancé une série d'enquêtes ciblées sur les langues lors de réunions clés tenues en 2024, à savoir la quatorzième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/14), la trente-neuvième Session du Comité juridique (LC/39) et la trente-cinquième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (AVSECP/35). Ces enquêtes témoignent de l'importance d'évaluer en permanence dans quelle mesure les services linguistiques soutiennent la communication multilingue, favorisent l'inclusivité et garantissent que tous les participants, quel que soit leur bagage linguistique, peuvent saisir le contenu. Ces enquêtes fournissent un retour d'information essentiel pour affiner et améliorer l'approche multilingue de l'OACI et en assurer l'alignement sur les objectifs d'une communication efficace et accessible dans plusieurs langues.

2.3.2 Lors de l'évaluation de la satisfaction globale à l'égard de la qualité des documents traduits ou de l'interprétation, la collecte de données détaillées met l'accent sur la mesure de la facilité de compréhension, de la clarté, de l'exactitude, de l'exhaustivité, de la qualité de la terminologie, de l'utilité et de l'absence d'erreurs.

2.3.3 Les résultats étaient les suivants :



2.3.4 Les commentaires sur les services linguistiques seront recueillis au moyen d'autres enquêtes auprès du Conseil et de l'Assemblée en 2025, afin de s'assurer que les points de vue de toutes les parties prenantes sont pris en compte pour orienter l'amélioration continue des services linguistiques dans les années à venir.

2.4 Enquête sur les compétences linguistiques

2.4.1 Dans le cadre de la stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI, des opérations de cartographie des connaissances linguistiques ont été menées en 2023, puis actualisées en 2024, pour évaluer les compétences linguistiques du personnel de l'OACI. L'anglais est apparu comme la langue prédominante utilisée à l'OACI, 70 % du personnel ayant un niveau de compétence expert. Après l'anglais, 33 % du personnel a déclaré un niveau expert en français, 18 % en espagnol, 9 % en arabe, 6 % en russe et 6 % en chinois. Le personnel maîtrisant deux langues à un niveau avancé ou supérieur représente 48 %, et celui maîtrisant trois langues 23 %. L'inventaire des compétences linguistiques permettra aux services des ressources humaines de tirer le meilleur parti des connaissances linguistiques du personnel en fonction des besoins et de déceler les lacunes à des fins de formation, en conformité avec les exigences de l'organisation.

2.5 Formation à la rédaction concise de politiques et rapports à l'intention du personnel de l'OACI

2.5.1 En 2023, un cours de formation, dont les séances seront dispensées sur une période de trois ans, a été lancé à l'intention du personnel du siège et des bureaux régionaux, dans le but de renforcer les compétences du personnel en matière de rédaction de politiques et de rapports, de rationaliser les publications, rapports et documents de politique de l'OACI pour en faciliter la gestion, ainsi que d'en améliorer la lisibilité, la clarté et l'efficacité globale. Cette initiative soutient la stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI en veillant à accroître l'utilité des documents de l'OACI pour les utilisateurs finaux, tout en améliorant la qualité et le respect des délais de publication des documents. De plus, elle contribue à alléger la charge de travail des services de traduction, d'où une rentabilité accrue des processus. Des cours de formation des cadres comprenant des séances condensées ont été proposés aux responsables de l'OACI. Au total, 281 participants ont été formés depuis le lancement de ces cours, et d'autres séances seront dispensées en 2025.

2.6 Utilisation de l'IA pour renforcer le multilinguisme

2.6.1 L'OACI a intégré l'intelligence artificielle (IA) dans la fourniture de services linguistiques, notamment en recourant à Microsoft Translator et à DeepL, tous deux accessibles via la plate-forme eLuna. Ces outils améliorent l'efficacité de la traduction de textes simples et peuvent accroître la productivité de 20 %. MS Translator est également disponible sur l'intranet du personnel et sur le site web du Conseil. L'IA peut certes aider à effectuer des ébauches de traduction, mais les traducteurs humains demeurent essentiels pour garantir l'exactitude, la cohérence et le sens de la nuance, en particulier dans le cas de contenus techniques ou politiquement sensibles.

2.6.2 L'IA soutient aussi l'interprétation dans les phases préparatoires, en faisant appel à des outils approuvés qui respectent les politiques de confidentialité de l'OACI. Toutefois, compte tenu de la complexité et de la sensibilité diplomatique des réunions de l'OACI, l'IA n'est actuellement pas adaptée à l'interprétation en direct.

2.6.3 Pour ce qui est de l'avenir, le Secrétariat étudie d'autres applications de l'IA, comme la traduction voix-texte et la traduction de contenu web, afin d'améliorer la rapidité et la visibilité des services. Toute adoption future sera guidée par l'évolution des besoins et des pratiques optimales de l'ensemble du système des Nations Unies, ce qui garantira que l'utilisation de l'IA reste efficace, exacte et conforme aux normes de l'OACI.

2.7 Interaction avec les organisations des Nations Unies

2.7.1 En participant de façon continue à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) et à la Réunion interinstitutions sur la terminologie et la traduction assistées par ordinateur (JIAMCATT), les gestionnaires et le personnel des services linguistiques de l'OACI ont pu se familiariser avec les derniers outils, stratégies et avancées technologiques qui favorisent une communication multilingue efficace et précise. Cette participation revêt une importance particulière dans la mesure où l'OACI s'efforce d'assurer l'exactitude et la cohérence linguistiques de ses services, de ses documents et de sa communication avec les parties prenantes du monde entier. Par ailleurs, le partage des expériences et des enseignements tirés avec des homologues d'autres organisations internationales favorise la collaboration et promeut la normalisation des services multilingues à l'échelle de la communauté internationale.

2.7.2 Les échanges de ce type contribuent à établir un réseau plus solide de professionnels multilingues, à renforcer notre capacité à répondre à la demande croissante de services multilingues et à garantir l'accessibilité, l'exactitude et l'inclusivité des messages et contenus de l'OACI pour l'ensemble des États membres.

2.8 Introduction linguistique progressive des SARP, des PANS et des éléments indicatifs

2.8.1 À l'heure actuelle, certaines normes et pratiques recommandées (SARP) et procédures pour les services de navigation aérienne (PANS) ne sont toujours pas disponibles dans toutes les langues de l'OACI. Aussi le Secrétariat s'emploie-t-il activement à combler cette lacune. En 2024, sur la base des ébauches de traduction des premières éditions fournies volontairement par les États, la version chinoise de l'Annexe 10, volumes I, II, III, IV et V, a été introduite progressivement, la publication complète étant prévue pour 2025. De plus, la version chinoise du Doc 8168 (PANS-OPS), volumes I, II et III, est également introduite progressivement, et la publication est prévue pour début 2026. D'autres éléments indicatifs, notamment le Doc 9137 (*Manuel des services d'aéroport*, Parties 2, 5, 6, 7, 8 et 9), le Doc 9157 (*Manuel de conception des aérodrômes*, Partie 6) et le Doc 7030 (*Procédures complémentaires régionales*), devraient aussi être publiés en chinois dans le même délai.

2.9 Lettre aux États sur le détachement de personnel linguistique

2.9.1 Comme l'indique la stratégie de l'OACI en matière de multilinguisme, les États sont vivement encouragés à envisager de détacher des spécialistes des langues pour appuyer les services linguistiques de l'OACI et promouvoir le multilinguisme à l'échelle de l'Organisation. Dans cette optique, le Secrétariat a publié le 5 février 2025 la lettre aux États A2/1.5 CONF-25/6, qui décrit en détail les possibilités de détachement, dont celui de traducteurs et d'interprètes dans toutes les langues de travail de l'Organisation. Au moment de la rédaction de la présente note de travail, aucune réponse positive n'a été reçue de la part des États membres.

3. DÉFIS ET MESURES D'ATTÉNUATION

3.1 Les défis majeurs à relever pour mettre intégralement en œuvre la Stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI sont notamment l'écart entre les ressources financières disponibles et les exigences du multilinguisme, ainsi que le sentiment, parfois, que les services linguistiques constituent une « variable d'ajustement » de moindre priorité.

3.2 Pour relever ces défis, il convient de prévoir des ressources dans le budget ordinaire et sous forme de contributions volontaires pour appuyer la mise en œuvre intégrale de la Stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI, car elle n'est toujours pas entièrement financée dans le plan d'activités 2026-2027-2028. Dans l'intervalle, les efforts seront axés sur l'amélioration de l'efficacité grâce à la rationalisation des processus documentaires, à l'adoption de technologies novatrices, à l'amélioration de la productivité et à l'optimisation des pratiques de travail en vue de promouvoir les objectifs en matière de multilinguisme.

3.3 Les États membres sont encouragés à envisager le détachement de spécialistes des langues et à apporter des contributions volontaires pour appuyer des initiatives clés, comme la traduction de documents de réglementation essentiels qui ne sont pas encore disponibles dans toutes les langues de travail.

3.4 La mise en œuvre de la Stratégie de promotion du multilinguisme de l'OACI nécessite une approche coordonnée, qui englobe les services linguistiques, la politique des ressources humaines, les communications et l'ensemble des directions et bureaux. Il convient d'améliorer la perception et la culture des langues dans toute l'OACI, et le multilinguisme devrait être intégré dans les activités quotidiennes et les programmes des travaux de l'Organisation.

4. CONCLUSION

4.1 Résolument déterminé à promouvoir le multilinguisme, le Secrétariat continuera à mettre en œuvre la Stratégie de promotion du multilinguisme et le plan d'action correspondant afin de garantir la responsabilité et la réalisation de progrès durables. Comme l'indique la Stratégie, les services linguistiques devraient recevoir les moyens dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions, tout en envisageant de nouvelles idées et initiatives afin d'optimiser la gestion des ressources. La mise en œuvre réussie du multilinguisme est une responsabilité commune du Secrétariat, du Conseil et des États membres.

APPENDICE

PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DU MULTILINGUISME DE L'OACI

Référence à la stratégie de promotion du multilinguisme	Mesure	N° de la mesure	Échéance	Situation/Observations
1.3 Fournir des services linguistiques de qualité :				
1.3.4 Rationaliser la documentation et améliorer les délais de traduction	Examiner les besoins opérationnels de l'OACI en vue de rationaliser et d'améliorer les délais de traduction. Il sera établi une carte documentaire mettant en exergue les délais d'exécution des traductions par type et volume de document.	1	T1 2025	Le projet devrait être terminé au deuxième trimestre 2025
1.3.5 Mieux répondre aux besoins d'interprétation	Examiner les besoins supplémentaires en matière d'interprétation pour les réunions autres que celles qui bénéficient habituellement de services d'interprétation et fournir ces services sous réserve de la mise à disposition de ressources financières ou en nature suffisantes.	2	Sur demande	Sous réserve de la disponibilité de ressources suffisantes
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.1 Suivi de la qualité)	Réaliser des enquêtes périodiques pour évaluer les services linguistiques ; donner suite aux recommandations issues des évaluations des utilisateurs afin d'améliorer en permanence les services multilingues.	3	En cours	Achevée en 2024 : LC/39, AVSECP/35 et ANConf/14 Prévue pour 2025 : enquêtes auprès du Conseil et de la 42 ^e session de l'Assemblée
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.2 Innovation technologique)	Mettre à la disposition des délégations et du Secrétariat un outil de traduction par IA (MS Translator) pour la traduction officieuse de textes et de documents.	4	T1 2024	Achevée
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.2 Innovation technologique)	Étudier la possibilité de fournir une traduction non officielle, aux fins de référence, de documents qui n'existent actuellement qu'en anglais, en recourant à la traduction par IA, la révision postérieure par des traducteurs humains étant minimale ou inexistante.	5	T3 2024	Utilisée lors de l'ANConf/14 pour classer la documentation reçue dans des langues autres que l'anglais. Autres utilisations en cours d'étude.
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.3 LSMS)	Mettre en place un nouveau système de gestion des services linguistiques (LSMS) pour améliorer la qualité et l'efficacité des services linguistiques.	6	T4 2023	Achevée. L'élaboration et la mise en œuvre d'autres modules de rapports et de capacités sont prévues pour 2025.
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.3 LSMS)	Utiliser intégralement toutes les composantes du LSMS nouvellement lancé (UNTERM, gDoc 2.0, eLuna, eAPG) en mettant l'accent sur l'examen du modèle opérationnel de la Sous-direction des services linguistiques et des publications, ainsi que sur l'adaptation des processus et des mécanismes pour tirer tout le bénéfice de l'innovation technologique.	7	T2 2024	Achevée
1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.4 Partenariats avec l'ONU)	Tirer parti des expériences et des pratiques optimales dans le cadre de la prestation de services linguistiques dans le système des Nations Unies en collaborant activement avec les organismes de l'ONU et d'autres entités comme la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) ² et sa composante technique,	8	En cours	L'OACI a échangé avec des organisations internationales et a tiré des enseignements de leur expérience en participant activement aux

² Un forum et un réseau de gestionnaires de plus de 80 organisations internationales qui emploient des fournisseurs de services de conférences et de services linguistiques – principalement des traducteurs et des interprètes. Un instrument unique pour la coopération inter-organisations.

Référence à la stratégie de promotion du multilinguisme		Mesure	N° de la mesure	Échéance	Situation/Observations
		la Réunion annuelle internationale sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur (JIAMCATT).			réunions IAMLADP et JIAMCATT en 2024, et elle continuera de le faire en 2025.
	1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.5 Vivier)	Améliorer le vivier des services de traduction, de rédaction, de traitement de texte et d'interprétation.	9	En cours	Dans tous les domaines, les viviers ont été élargis en 2024 et continueront de l'être en 2025.
	1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.5 Jeunes linguistes)	Rétablir le programme des jeunes linguistes (JLO) comme moyen d'accroître les capacités tout en s'attaquant à la question cruciale de la planification de la relève des professionnels de la langue.	10	T2 2025	Sous réserve de la disponibilité des fonds
	1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.5 Partenariats avec les écoles de formation)	Collaborer avec les écoles de formation et les établissements d'enseignement supérieur pour mettre en place un programme de stagiaires et promouvoir les possibilités de carrière dans l'Organisation.	11	En cours	Sous réserve de la disponibilité des fonds
	1.3.6 Soutenir les services linguistiques (1.3.6.6 Examen des règles)	Mettre à jour, consolider et rationaliser les instructions administratives, les politiques et les lignes directrices s'appliquant aux langues et aux processus d'appui linguistique connexes.	12	T3 2024	Fin du projet reprogrammée au deuxième trimestre 2025.
2.5 Cartographier les connaissances linguistiques des fonctionnaires		Réaliser une enquête sur les connaissances linguistiques du personnel de l'OACI afin de déterminer le niveau de maîtrise des six langues officielles de l'ONU et d'établir une référence pour la stratégie de promotion du multilinguisme, ce qui permettra aux services des ressources humaines de l'OACI de tirer le meilleur parti des compétences linguistiques du personnel en fonction des besoins et de déceler les lacunes aux fins de la formation, conformément aux exigences de l'organisation.	13	T2 2023	Achevée. Réalisation de l'enquête actualisée en 2024.
2.6 Améliorer la politique de formation en langues		Dispenser et renforcer la formation sur les compétences linguistiques dans les six langues de travail de l'OACI, notamment la formation à la rédaction concise de rapports et de politiques. L'amélioration de la politique de formation en langues sera abordée dans le cadre de la stratégie de gestion du personnel de l'OACI.	14	Formation et politique — en cours	En cours. 191 et 90 membres du personnel ont participé aux séances de formation en 2023 et 2024 respectivement. D'autres séances seront organisées en 2025.
2.7 Prendre en compte les connaissances linguistiques dans le recrutement et la gestion des carrières		Donner aux entités responsables des orientations sur la définition des exigences linguistiques pour les postes à pourvoir ; examiner la façon dont les capacités linguistiques doivent être prises en compte dans les processus de recrutement et de sélection du personnel.	15	En cours	Achevée. Orientations contenues dans le document sur le recrutement par l'IA, publié récemment — Annexe 11, partie A.
3. Renforcer la communication multilingue		Augmenter le contenu multilingue des sites web et des médias sociaux de l'OACI.	16	En cours	Contenu multilingue fourni sur demande.
		Faire mieux connaître la politique de l'OACI sur la rédaction inclusive dans l'ensemble du Secrétariat, en organisant des ateliers de discussion et d'autres activités de sensibilisation et de formation.	17	T4 2024	Publication de directives en matière de rédaction inclusive sur l'intranet. En cours et sous réserve de la disponibilité des ressources.
		Poursuivre les efforts visant à adapter le langage des publications et documents actuels dans toutes les langues de l'OACI en éliminant les préjugés sexistes dans les choix linguistiques.	18	En cours	En cours et sous réserve de la disponibilité des ressources.
4. Promouvoir le multilinguisme comme valeur universelle		Sensibiliser au multilinguisme dans l'ensemble de l'Organisation.	19	En cours	Le multilinguisme a été promu, p. ex. à l'occasion de la Journée internationale de la traduction, par voie d'affichage sur la plate-forme Viva Engage de l'OACI

Référence à la stratégie de promotion du multilinguisme	Mesure	N° de la mesure	Échéance	Situation/Observations
5.3.2 Appui de la part des États membres	Publier une lettre aux États pour demander aux États membres d’apporter leur appui volontaire en détachant des spécialistes des langues et en traduisant les documents de réglementation et d’autres documents.	20	T2 2024	Achevée au premier trimestre 2025
3. Renforcer la communication multilingue	Introduire progressivement des publications en arabe et en chinois.	21	En cours	En cours : voir section 2.8 Sous réserve de la disponibilité des ressources humaines et financières